

Les aménagements du projet

- la voie du site propre bus
- le réaménagement des voiries départementales et de leurs carrefours
- l'aménagement d'un itinéraire cyclable
- la mise en place d'un dispositif d'assainissement pour la gestion des eaux pluviales
- la reprise des trottoirs
- la reprise des espaces plantés et plantations d'alignement
- les équipements divers nécessaires à la réalisation et au fonctionnement du TCSP
- la réalisation de six ouvrages d'art :
 - Deux en "tunnel" à Créteil ;
 - Trois en "pont" (deux à Valenton, un à Créteil) ;
 - Une passerelle piétons au-dessus du faisceau ferré à Sucy-en-Brie.

Calendrier prévisionnel

- Début des travaux mi 2006
- Mise en service de la ligne fin 2008-début 2009

Budget (valeur au 1^{er} janvier 2000)

- Coût de l'opération inscrite au contrat de plan Etat-Région Ile-de-France 2000-2006 : **53,36 M€**

Les acteurs du projet

• Maîtrise d'ouvrage

Le Conseil général du Val-de-Marne pour les infrastructures de voiries. La RATP pour le système de transport, les terminus et les stations.

• Les financeurs

Dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région Ile-de-France les financeurs sont :

- L'Etat et le Conseil régional d'Ile-de-France (à part égale) : **45,28 M€**
- Le Conseil général du Val-de-Marne : **8,08 M€**
- La RATP financera le matériel roulant : **4,37 M€**

• Autorité organisatrice des transports

Le Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF)

Enquête publique

Participez à l'enquête publique du 21 mars au 22 avril 2005

Des concertations préalables ont été menées par la RATP et le Conseil général du Val-de-Marne en 2000 et 2002, avec l'accord et la participation des communes directement concernées. Aujourd'hui la phase de déclaration d'utilité publique est engagée. Vous pouvez exprimer toutes vos remarques et attentes sur ce projet lors de l'enquête publique qui se déroule du 21 mars au 22 avril.

Vous avez la parole !

Vous avez trois moyens d'exprimer votre opinion :

- en la consignant sur le registre d'enquête publique
- en rencontrant le commissaire enquêteur qui sera à votre disposition aux lieux, jours et heures indiqués ci-après
- par lettre adressée au commissaire enquêteur en mairie de Créteil, place Salvador-Allende 94000 Créteil

Tout savoir sur le projet

Les permanences de la commission d'enquête en mairies :

• à Créteil (hall de l'hôtel de ville) :

lundi 21 mars 2005 de 9h à 12h
vendredi 22 avril 2005 de 9h à 12h

• à Valenton (direction des services techniques, 35, rue du Colonel Fabien) :

jeudi 24 mars 2005 de 9h à 12h
mardi 12 avril 2005 de 15h à 18h

• à Bonneuil-sur-Marne (service urbanisme, 16, avenue Auguste Gross) :

lundi 21 mars 2005 de 14h à 17h
samedi 9 avril 2005 de 9h à 12h

• à Sucy-en-Brie (direction des services techniques) :

jeudi 24 mars 2005 de 14h à 17h
vendredi 22 avril 2005 de 14h à 17h

Les plans et descriptifs vous permettront de connaître tous les détails du projet.

Une nouvelle ligne de transport en commun pour l'avenir



Transport en commun en site propre pour bus Pompadour - Sucy-Bonneuil

TCSP

Prenez la parole à l'occasion de l'enquête publique

sur le projet de transport en commun en site propre Pompadour - Sucy-Bonneuil du 21 mars au 22 avril 2005

Conception : Pellicam Productions Impression : Imprimerie Grenier



LA LIBERTÉ DE SE DÉPLACER



Un projet d'intérêt régional

Le TCSP (Transport en commun en site propre*) Pompadour – Sucy/Bonneuil c'est une nouvelle ligne de transport collectif destinée à relier d'autres transports de grande capacité.

Ce projet est inscrit au Contrat de Plan Etat/Région Ile-de-France 2000-2006 qui traite dans sa globalité la desserte de ce secteur du Val-de-Marne avec deux autres projets concomitants :

- La création du pôle intermodal de Pompadour (gare RER D)
- Le prolongement de la ligne de métro M8 à «Créteil – Parc des sports»

* Les bus circuleront sur une voie à double sens, séparée de la circulation générale, qui leur sera exclusivement réservée.

Les caractéristiques de la ligne

- 6,8 km dont 6,4 km de site propre nouvellement construits,
- 9 nouvelles stations et 2 terminus,
- exploitation de la ligne de 5h20 à 0h35 avec un intervalle de quatre minutes aux heures de pointe et de 10 minutes aux heures creuses.
- vitesse commerciale de 24 km/h,
- trafic annuel espéré de 4,45 millions de voyages,
- 27 700 habitants et 17 900 emplois desservis.

Les objectifs

- développer une liaison efficace de banlieue à banlieue
- permettre un maillage en reliant le RER D et le Trans Val-de-Marne, par le biais de la future gare Pompadour, au RER A (gare de Sucy-Bonneuil), à la ligne de métro 8 prolongée et aux lignes de bus du secteur
- améliorer la desserte des villes du secteur, afin d'en favoriser le développement urbain et économique
- améliorer la qualité de service aux voyageurs (rapidité, fréquence, régularité et sécurité) offrant ainsi une réelle alternative à l'usage du véhicule individuel.

Profil type des aménagements envisagés

